

10 octobre 1996 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le rôle des personnes retraitées en milieu rural, dans le cadre de mouvements associatifs et au sein de la famille, Paris le 10 octobre 1996.

Monsieur le Président,

- Monsieur le Président de la Fondation de France,

- Mesdames,

- Messieurs,

- Votre Président me disait à l'instant alors que le félicitais de tout coeur pour la qualité de son intervention et la foi qu'elle recèle : "nous sommes convaincus, et ça se voit".

- Et je voudrais simplement souligner que c'est une belle leçon que vous nous donnez à l'occasion de votre vingtième anniversaire. Une leçon de responsabilité, vous l'avez dit, monsieur le Président, mais aussi une leçon de solidarité et de générosité. Deux qualités, qui hélas ont tendance à s'effacer avec l'évolution du monde d'aujourd'hui et qui doivent être impérativement réhabilitées.

- Vous vous êtes demandé, monsieur le Président, ce que vous pouviez faire pour les autres, plutôt, avez-vous dit, que de vous demander ce que les autres pouvaient faire pour vous.

- En lançant l'opération "Le Toit de l'Espoir", vous avez délibérément choisi de rompre avec la tradition qui veut qu'à l'occasion d'un anniversaire, on reçoive des cadeaux. Vous avez préféré marquer l'événement en faisant la preuve, une nouvelle fois, de l'attention que vous portez aux autres. Et c'est tout l'esprit, je crois qui anime les Clubs d'Aînés ruraux depuis leur création. Il avait été fortement affirmé, je m'en souviens très bien il y a trois ans, alors que nous nous retrouvions pour une autre belle initiative sur le quai d'une gare parisienne.

- C'est à cet esprit, qui est celui des Clubs d'Aînés ruraux, qui représente ce que l'engagement social peut donner de meilleur, que je souhaite rendre un vrai hommage aujourd'hui.

- Notre pays a, plus que jamais, besoin de la présence active et dynamique de nos aînés. Votre engagement au service des autres, et notamment au service des jeunes générations, est indispensable pour nous permettre d'aller de l'avant.

Nous savons tous, pour en avoir vu de douloureux exemples autour de nous, que - et cela est le symbole que vous avez voulu mettre en exergue - la perte d'un logement peut précipiter une famille de la précarité dans l'exclusion. Comment, en effet, garder auprès de soi ses enfants lorsqu'on n'a plus de toit à leur offrir ? Comment retrouver un emploi lorsqu'on n'a plus d'adresse ? Certes, les pouvoirs publics font un effort. Le gouvernement a lancé un programme de 20000 logements d'urgence et d'insertion et c'était bien nécessaire. Certes, le Parlement va prochainement délibérer sur une loi de lutte contre l'exclusion qui est également très utile. Mais la tâche est immense et elle nécessite, en réalité l'engagement de tous.

- Vous en êtes particulièrement conscients et c'est pour cela que vous avez imaginé cette belle opération du Toit de l'Espoir. Vous avez dépensé sans compter votre énergie et votre temps pour faire aboutir un projet qui, certes, rendra à des familles en difficulté un toit ainsi que l'espoir de sortir de leurs difficultés mais qui bien au-delà apportera le témoignage de la confiance que l'on peut avoir dans le coeur de l'homme lorsqu'on sait lui parler.

- Votre initiative est exemplaire par son contenu. En finançant notamment une résidence sociale dans le département de Seine-Saint-Denis, vous répondez bien sûr à un réel besoin.

...dans le département de Seine-Saint-Denis, tous repères bien sûr et en leur honneur.

- Mais je le répète, votre initiative est également exemplaire dans ses modalités. Fruit d'une collaboration de votre passion avec la prestigieuse Fondation de France et les associations qu'elle parraine, elle a su s'appuyer sur les collectivités locales et comme vous l'avez souligné tout à l'heure, monsieur le Président, sur les organismes sociaux. Elle illustre le rôle irremplaçable du monde associatif. Sa vitalité, garante de cohésion et de solidarité qui doit irriguer la France tout entière, et je voudrais associer ma reconnaissance à la MSA et au Groupama qui vous ont également soutenu.

- Mais cette opération, et c'est ce qui en fait le prix, dépasse son objet. Elle est le symbole d'une solidarité active et généreuse entre générations et de ce point de vue elle est nouvelle et ouvre une voie. Car ceux à qui les Aînés ruraux de toute la France offrent une seconde chance, ce sont des jeunes frappés par le chômage et qui pourraient être leurs enfants ou leurs petits-enfants.

- C'est aussi le symbole d'une solidarité entre deux mondes qui sont en réalité les deux visages de la France moderne, la France des villes et celle des campagnes. Tant il est vrai que, il n'y a pas de France sans ce double aspect. Et votre geste montre que ces deux mondes, loin de s'ignorer ou de s'opposer, sont unis par des liens forts, économiques certes, culturels, cela va de soi, mais aussi familiaux. J'ai la conviction - et Le Toit de l'Espoir le montre - que le monde rural peut apporter et rappeler au monde urbain les valeurs essentielles d'entraide et de chaleur humaine qu'il a su préserver mieux que d'autres.\

La communauté des Aînés a aujourd'hui, vous l'avez souligné en termes forts, monsieur le Président, un rôle essentiel à jouer pour assurer l'équilibre d'une société fragile et pleine d'incertitude qui est la nôtre.

- Les raisons en sont d'abord démographiques. Nous observons, c'est vrai, un allongement sans précédent de la durée de la vie humaine. L'espérance de vie progresse au rythme d'un trimestre par an. C'est considérable. L'an dernier, cette espérance de vie atteignait 74 ans pour les hommes et 82 ans pour les femmes. Les personnes âgées de 60 à 75 ans sont aujourd'hui plus de 8 millions. La population âgée de 80 ans et plus, est passée quant à elle de 550000 dans les années 50 à 2 millions et demi de personnes et les experts et démographes indiquent que dans les cinquante prochaines années, elle va tripler pour dépasser 7 millions de personnes dans notre pays, plus de 80 ans.

- Les Aînés sont donc nombreux mais ils ne sont pas seulement plus nombreux, ils jouissent d'une situation matérielle, vous l'avez également souligné, qui est plus confortable qu'au début du siècle. Les études statistiques les plus récentes le confirment. En gros, le niveau de vie des retraités est aujourd'hui égal à celui des actifs.

- Je n'ignore pas que cette moyenne, naturellement, masque de très grandes disparités, auxquelles on doit être particulièrement attentif, mais l'on ne peut que constater, pour s'en réjouir, que la situation, et c'est bien normal, des personnes âgées en France s'est nettement améliorée au cours des dernières décennies. Grâce au système de retraite par répartition, chacun peut bénéficier au terme de sa vie professionnelle de revenus qui, en général, lui permettent d'être à l'abri du besoin. La vieillesse n'est plus aujourd'hui synonyme de pauvreté comme ce fut le cas dans le passé.

- Matériellement plus à l'aise, les Aînés sont aussi et surtout plus en forme que leurs parents, ne serait-ce que parce qu'ils sont plus jeunes. La cessation d'activité se fait de plus en plus tôt. En 1970, 74 % des hommes de 55 à 64 ans exerçaient encore une activité professionnelle. Une génération après, aujourd'hui, ils ne sont plus que 40 %.

- C'est un paradoxe, nous devenons professionnellement vieux de plus en plus tôt au moment même où, biologiquement, nous le sommes de plus en plus tard. En termes d'aptitudes physiques ou mentales, les personnes âgées de 60 ou 70 ans ont, grâce à l'amélioration des conditions de vie, de travail, d'hygiène et de soins, dix ou douze ans de moins qu'il y a seulement cinquante ans.

- Ceux que l'on continue, à tort, de qualifier d'inactifs forment aujourd'hui un groupe de personnes dynamiques, à l'esprit curieux, ouvert. Ces personnes pratiquent des activités sportives, entreprennent des voyages et n'hésitent pas à retourner s'asseoir sur les bancs de

l'Université. Depuis la création de la première université, en 1973, plus de cent universités du Troisième Age ont ouvert leurs portes : témoignage de l'aptitude à s'ouvrir, à travailler, à comprendre à connaître de nos aînés.\

Bien sûr, tous les retraités n'ont pas la chance de pouvoir mener une vie aussi active. Malgré les progrès de la médecine, l'allongement de la durée de vie a aussi pour corollaire, et le Président l'a souligné à juste titre, une augmentation des cas de dépendance. Certains d'entre nous connaissent, ou connaîtront une autonomie limitée dans les dernières années de leur vie et c'est à eux, que, d'abord nous devons penser. Je sais toute l'attention, et le Président l'a rappelé tout à l'heure, que vous portez à ce problème qui concerne directement certains de vos proches, certains de nos proches.

- Et j'ai prêté une oreille très attentive, monsieur le Président, à vos propos sur ce sujet, sur les autres aussi bien entendu.

- L'instauration d'une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes est une priorité. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que, sans attendre, et malgré les très rudes contraintes de redressement de nos comptes budgétaires et sociaux, une première étape soit franchie dès l'année prochaine.

- Par ailleurs, la politique de médicalisation des structures d'hébergement pour les personnes âgées sera poursuivie et amplifiée. Nous savons bien l'importance de ce problème notamment dans nos régions rurales. Le gouvernement a ainsi décidé de dégager les moyens nécessaires à la mise en place effective de 14000 lits de section de cure médicale qui avaient été autorisés mais qui n'étaient pas financés et qui sont nécessaires.

- Ainsi, en dépit des problèmes de santé, qui sont la conséquence de la vie et donc de ce point de vue naturels, et que peuvent rencontrer les plus âgés d'entre nous, les Aînés ont réussi le tour de force de rester assez jeunes pour ne pas se sentir vieux. C'est psychologiquement considérable. Ils représentent donc une formidable réserve de vitalité, de savoir-faire et aussi de sagesse, et dans une large mesure, de sérénité, ce dont nous avons bien besoin dans les sociétés modernes. On disait jadis - puisque vous avez fait rappel des dictons, je vous suivrai, monsieur le président - : si jeunesse savait, si vieillesse pouvait. Eh bien aujourd'hui, la grande majorité des Aînés savent et peuvent.\

Et donc notre société a besoin d'eux, à besoin de vous.

- Nous constatons en effet que la population des actifs, ou de ce que l'on appelle les actifs, de ce que les statisticiens appellent des actifs, est en constante régression. Il s'agit là d'une tendance à long terme. En un siècle, la durée de la formation a doublé, celle de la retraite aussi. Le travail n'occupe plus désormais en moyenne que la moitié d'une vie.

- Toutes les sociétés développées sont confrontées naturellement à cette évolution, et il ne s'agit pas bien sûr de la déplorer. Mais il nous faut en tirer les conséquences, pour que le poids du fonctionnement et de l'animation de la société ne repose pas exclusivement sur une frange de plus en plus réduite "d'actifs" prise entre deux cohortes grandissantes : celle des jeunes et celle des anciens. Cela ne pourrait pas marcher, en tout cas pas longtemps.

- C'est à ces anciens et, plus précisément, aux jeunes retraités, c'est-à-dire à vous, tous et toutes, que je m'adresse aujourd'hui. Je sais, et vous l'avez amplement prouvé en étant notamment la plus importante des associations de retraités, je sais que vous constituez un réseau à la fois influent et surtout imaginatif. Vos Clubs, et leurs 900000 adhérents, en sont bien entendu le meilleur exemple. Et je vous invite donc, c'est un peu le sens de ma visite, monsieur le Président, indépendamment du plaisir que j'ai à m'adresser à vous, je vous invite donc à prendre une part active à l'édification de la France de demain.\

Pour vous, la solidarité entre les âges, vous l'avez amplement démontré, n'est pas un vain mot. Vous la vivez d'abord au sein de votre famille. L'ampleur de l'aide financière, on ne le dit pas assez, qu'apportent les plus de 60 ans à leurs enfants et à leurs petits-enfants en témoigne largement. Une récente enquête a révélé que ces transferts financiers, des aînés vers leurs enfants ou leurs petits enfants, se montaient chaque année à environ cinquante milliards de francs, ce qui représente, en gros, le quart des héritages et donations devant notaire, c'est dire

l'ampleur du phénomène de solidarité familiale.

- Le gouvernement s'est attaché récemment à améliorer le régime des donations, je crois qu'il a bien fait. Peut-être faut-il aller plus loin et mettre en place un instrument qui permettrait aux familles de mieux préparer, de mieux organiser ces transferts ? Le projet de Fonds Familial mérite sans aucun doute, dans cet esprit, d'être approfondi et étudié.

- Mais cantonner la solidarité familiale à une aide financière serait évidemment bien trop réducteur. Qu'il s'agisse du logement, de la garde des enfants, de l'emploi, des vacances ou de la simple présence chaleureuse quotidienne, la vitalité des liens familiaux est fondamentale.

- Cette solidarité n'est d'ailleurs pas à sens unique. Si près des trois quarts des personnes de plus de 80 ans continuent à vivre à leur domicile, c'est parce que la plupart d'entre elles peuvent compter sur l'aide quotidienne d'un membre de leur famille. C'est la génération des 50 - 65 ans, qui est de ce point de vue la véritable génération-pivot, et celle qui supporte la charge la plus importante. Elle apporte en effet un soutien efficace à ses enfants, dont l'insertion dans la vie professionnelle n'est hélas pas toujours facile, et c'est là un euphémisme, tout en s'occupant souvent de ses parents confrontés aux handicaps de l'âge. Nous le constatons : la famille représente toujours, et nécessairement, un espace d'entraide privilégié. Ceux qui le contestent mettent en cause un élément essentiel de l'humanité et que l'on retrouve dans toutes les civilisations quelles qu'elles soient. Sans cet espace d'entraide privilégié, l'exclusion sociale serait aujourd'hui, alors que ce phénomène frappe gravement nos sociétés, beaucoup plus grave encore qu'elle ne l'est.

Vos initiatives, c'est vrai, dépassent le cadre familial. Vous êtes nombreux à organiser des activités sportives et de plein air destinées à la jeunesse. Sans votre dynamisme, la vie culturelle de nos régions serait, sans aucun doute, beaucoup moins riche. Chorales, théâtres, bibliothèques, clubs de lecture, organisation de conférences et de voyages, groupes folkloriques, création d'écomusées pour conserver et transmettre la mémoire des métiers et des lieux de vie, je pourrais citer bien d'autres exemples. Les retraités sont partout, mais avec une extraordinaire richesse.

- Mais c'est l'entraide discrète et l'action désintéressée au service des autres qui, je pense, constituent votre apport le plus précieux à notre société. Vos Clubs d'Aînés ruraux prennent une part active dans le soutien à domicile de personnes âgées ou handicapées.

- Vous mettez votre expérience au service de l'institution judiciaire. Vous jouez un rôle de conciliateurs auprès des tribunaux civils ou de médiateurs agréés auprès des juridictions pénales. Certaines de vos associations se consacrent à la formation des détenus. La plus importante d'entre elles, Auxilia, bénéficie du concours de 1500 professeurs à la retraite.

- Vos centres d'intérêts ne se limitent pas d'ailleurs à notre pays. Nombreux sont ceux et celles qui, parmi vous, participent à des actions en faveur des pays en voie de développement et qui ont tant besoin eux aussi de solidarité : la plus importante des associations dans ce domaine, ECTI, a organisé depuis sa création plus de 20000 missions. Je pourrais naturellement là encore citer bien d'autres exemples étonnants. Et j'oublie sans doute nombre des activités où votre expérience, alliée à votre disponibilité, fait merveille.

Oui, monsieur le Président, loin d'être une charge, vous avez raison de le dire, les Aînés sont aujourd'hui une chance pour notre société.

- C'est parce que votre rôle au sein des mouvements associatifs est aussi efficace, que je souhaite vous demander aujourd'hui, je demande toujours à ceux qui donnent, de vous engager dans deux domaines cruciaux pour l'avenir de notre pays.

- Le premier, c'est bien sûr l'emploi. Les anciens ont un rôle à jouer au sein de l'entreprise. Il faut qu'ils transmettent à leurs cadets leur savoir-faire, fruit d'une longue expérience professionnelle. Nous serions coupables, très coupables, de laisser disparaître cette irremplaçable réserve de compétences. Seul l'apport des gens du métier peut mettre au meilleur niveau les connaissances des jeunes engagés dans un processus de formation ou d'apprentissage. C'est pourquoi il faut attacher une grande importance au développement de nouvelles formes de préretraites permettant aux plus anciens de cesser progressivement leur activité tout en parrainant les jeunes qui sont appelés à prendre leur relève.

qui sont appelés à prendre leur retraite.

- Mais vous pouvez aussi contribuer à sauver des emplois ou à en créer. Je sais que certaines associations regroupant des retraités viennent déjà en aide de façons efficaces à des entreprises en difficulté. Vous-mêmes, les Aînés ruraux, vous oeuvrez au développement de vos cantons en favorisant l'implantation d'entreprises. Les chômeurs créateurs d'entreprise ont également besoin de votre soutien. La formule du tutorat, qui instaure une relation humaine, chaleureuse et confiante entre deux personnes, est une formule prometteuse pour l'avenir et qui correspond à nos besoins.\

Le second domaine dans lequel je souhaiterais vous voir intervenir et qui est une vraie plaie de notre société, c'est la lutte contre l'illettrisme. Il y a encore cinquante ans, quelqu'un qui ne maîtrisait pas convenablement la lecture ou l'écriture pouvait tout naturellement trouver un travail et s'insérer dans la société. Les techniques n'avaient pas fait de progrès tels qu'elles excluaient ceux qui n'avaient pas ce minimum de savoir. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas et celui qui ne maîtrise pas la lecture ou l'écriture entre dans la vie avec un handicap désastreux et cela est un phénomène de société contre lequel nous devons réagir très fortement. Je constate, avec inquiétude et avec beaucoup de tristesse, que, cent ans après les grandes lois de Jules Ferry, notre pays compte encore de très nombreux illettrés, dont le nombre ne diminue pas, parmi les jeunes mais aussi parmi les adultes. Cette situation n'est pas acceptable. Pour aider à surmonter ce formidable handicap qui compromet toute chance d'insertion sociale et professionnelle, la mobilisation de tous est indispensable. Celle naturellement de l'Etat qui doit mieux assumer dans ce domaine ses responsabilités, mais aussi des associations, dont un certain nombre de Clubs d'Aînés ruraux, se sont engagés dans l'accompagnement scolaire des enfants et des adolescents en difficulté. Ces Associations, c'est clair, agissent en liaison avec l'école et les parents, comme le préconise la Charte de l'enseignement scolaire.

- Mais nous n'avons pas encore trouvé de solution satisfaisante pour les jeunes illettrés de 18 à 30 ans. L'expérience montre qu'il est tout à fait illusoire de les remettre sur les bancs de l'école, c'est trop tard. En revanche, il semble que l'intervention attentive, amicale et chaleureuse d'un ancien, souvent retraité de l'enseignement, donne des résultats spectaculaires. Pourquoi ne pas étendre ce qui a été entrepris avec succès, il faut le dire, dans les prisons à toutes celles et à tous ceux qui, pour des raisons diverses, ont été en réalité, ou se sont sentis rejetés par notre système scolaire ?

- Je propose que le troisième âge contribue, avec le soutien des associations de quartier et des centres communaux d'action sociale, qui sont très actifs et très généreux, à éradiquer l'illettrisme. Et je sais que l'on peut compter sur votre aide dans ce combat. J'ai observé que chaque fois que vous étiez sollicités, vous répondiez de façon positive.\

Mesdames et messieurs,

- La solidarité entre les générations est, vous l'avez dit tout à l'heure monsieur le Président, une condition essentielle de la vitalité de la France, parce qu'un pays qui ne sait pas donner la place qu'ils méritent à ses anciens est un pays qui se coupe de ses racines et qui par conséquent compromet gravement son avenir.

- Ce qui émerge sous nos yeux, c'est une nouvelle organisation sociale dans laquelle la distinction traditionnelle entre les périodes d'activité et d'inactivité, comme on les entendait il y a encore peu de temps, cette distinction perd de toute évidence de son importance et, si j'ose dire, s'estompe petit à petit.

- Conséquence de ces changements, la retraite est désormais un temps où peuvent se combiner harmonieusement repos et loisir, travail bénévole et formation. Et cette nouvelle façon de vivre la retraite regénère une nouvelle collaboration entre les âges. En cela, elle est aussi bénéfique pour les Aînés eux-mêmes que pour l'ensemble de la Nation.

- Le troisième âge de la vie ne correspond plus à une phase de déclin ou de repli sur soi. Il permet désormais un réel épanouissement. Nos Aînés ne sont pas seulement dépositaires de notre mémoire collective. Ils ne sont pas seulement ceux qui ont fait les générations qui suivent. Ils participent aussi à la bataille de l'avenir, plus que ce ne fut le cas en aucun temps pour les raisons que j'ai évoquées tout à l'heure. En cherchant d'autres raisons de vivre, ils contribuent

ainsi à donner un sens à une société qui en a bien besoin.

- Je vous remercie.\